

DISPOSITIFS D'EXCELLENCE SCOLAIRE ET SPORTIVE

PÔLE ESPOIR JUDO

Les candidats doivent déposer une demande écrite auprès du Comité Île-de-France de JUDO dont voici l'adresse : Institut du Judo 21, 25, Avenue de la Porte de Chatillon 75014 PARIS - Tél : 01.40.52.16.16 - Fax : 01.40.52.16.00

Les demandeurs recevront un dossier de candidature afin de participer aux sélections organisées par la Fédération Française de Judo. Elles auront lieu au cours du 2ème trimestre. Une commission d'affectation se réunira début Juin.

La demande d'inscription au Lycée peut se faire dans les filières suivantes :

Seconde générale et technologique, 1^{ère} ES, 1^{ère} S, 1^{ère} STMG

 Terminale ES, Terminale S, Terminale STMG Ressources Humaines et Communication La sélection s'opère en fonction du niveau scolaire de l'élève, du niveau sportif et du comportement.

La pratique d'un sport de haut niveau exige des qualités d'organisation et un solide niveau initial.

Les élèves acceptés devront alors procéder à leur inscription au Lycée selon les modalités qui leur seront communiquées.

Pour l'internat, il est impératif que les élèves aient un correspondant à proximité, qui s'engage à les héberger en cas de problème ou de retour tardif.

CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION DE RUGBY

Le CREF s'adresse à des garçons et des filles désireux de concilier leurs études avec la pratique de leur sport favori et il recrute, sur dossier, des joueurs (ses) de haut niveau national ou régional.

L'examen des candidatures se fait sur un double critère :

- Critères scolaires: les candidats doivent avoir un niveau scolaire suffisant afin de pouvoir concilier études et sport de haut niveau. Une commission scolaire procédera à l'examen des dossiers. La décision finale est prise par le chef d'établissement. En tout état de cause, un jeune dont le dossier scolaire sera notoirement insuffisant ne sera pas admis au sein du CREF.
- Critères sportifs: Le candidat doit faire partie de la sélection départementale afin de pouvoir faire acte de candidature. Des tournois inter-départementaux (pour les garçons et les filles) ou inter-régionaux (pour les filles) seront le point de départ de la détection (qui sera ensuite validée, pour les garçons, par quatre journées de concours sur les mois d'avril et mai). Une évaluation physique, seulement pour les garçons, viendra valider les tests rugbystiques.

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec le Comité Départemental de Rugby correspondant à votre domicile. Vous pouvez retrouver les coordonnées via le site du Comité Ile-de-France : http://www.idfrugby.fr/ ou avec le coordonateur du centre au 06.34.48.20.81.



LYCÉE POLYVALENT JEAN-PIERRE TIMBAUD

Les élèves acceptés devront procéder à leur inscription au Lycée selon les modalités qui leur seront communiquées.

Pour l'internat, les élèves sont tenus d'avoir un correspondant à proximité du lycée, qui s'engage à les héberger en cas de problème ou de retour tardif.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

Le lycée accueille des élèves qui pratiquent le football au club de Brétigny. Ces élèves suivent un cursus d'études adaptées, l'objectif étant de leur permettre de réussir dans leurs études tout en pratiquant le football régulièrement.

Les candidats et leur famille doivent s'adresser au Club de Brétigny :

Club Sportif Football de Brétigny-sur-Orge 12, rue Jean-Jacques Rousseau 91220 BRÉTIGNY-SUR ORGE - Tél : 01.60.84.39.54

Les demandeurs recevront une convocation à une première sélection sur le plan sportif, qui sera organisée, par le Club, au cours du 2ème trimestre.

Une seconde sélection aura lieu fin mai.

Une commission d'affectation se réunira dans la 1ère quinzaine de juin.

La demande d'inscription au Lycée peut se faire dans les filières suivantes :

- Seconde générale et technologique, 1ère ES, 1ère S, 1ère STMG
- Terminale ES, Terminale S, Terminale STMG Ressources Humaines et Communication

Les effectifs étant très limités, une sélection rigoureuse sera opérée en fonction du niveau scolaire, du niveau sportif et du comportement.

Les élèves acceptés devront procéder à leur inscription au Lycée selon les modalités qui leur seront communiquées.

Pour l'internat, les élèves sont tenus d'avoir un correspondant à proximité du lycée, qui s'engage à les héberger en cas de problème, de retour tardif et le dimanche soir.

Enseignement Facultatif: Éducation Physique et Sportive

Cet enseignement a pour objectif d'optimiser une performance dans les spécialités volleyball, en activité collective et sauvetage en milieu aquatique, en activité individuelle.

Horaire hebdomadaire: 3 h

Modalités d'évaluation au baccalauréat : contrôle en cours de formation, l'année de terminale.

La demande d'inscription se fait en classe de seconde.

Après une période transitoire de 6 semaines, l'inscription devient définitive pour un cycle de 3 ans (2^{nde}, 1^{ère} et terminale).